



L'argent de l'anacarde soulage, mais ne résout pas le problème du producteur

¹ Kouadio Kouassi Kan Adolphe, ^{*2} Koffi Fêtê Ernest

¹ Chercheur au CRD/Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire

² Enseignant-chercheur, Université Nangui Abrogoua, Côte d'Ivoire

Abstract

As a substitution crop for coffee-cocoa, cashew nuts make the Zanzan peasant able to respond favorably to some of their primary needs. Unfortunately, due to certain economic and socio-cultural factors such as cashew nuts, only relieves the producer and those who depend on them, but can not solve their socio-economic problems. This study, the objective of which is to identify the limiting factors of the "cashew nut silver", took place from May to June 2017, in the sub-prefecture of Apimandou, Bondoukou department (Zanzan). It was a question of qualitative study supplemented by a documentary research and a field observation. In addition to the characteristic of cashew nuts as a 4-month production crop, non-productive investment and poor management of cashew income are the main causes of producer poverty.

Keywords: cashew nuts, peasant poverty, non-productive investments, the sub-prefecture of Apimandou, the capability of peasants

Introduction

Introduit en Côte d'Ivoire par des programmes de reforestation en raison de sa croissance rapide et de sa rusticité, l'anacardier n'était jusqu'au début des années 1990 exploité que pour son bois, Constance KONAN, Pierre RICAU, (2010) ^[2]. Sous l'impulsion d'acheteurs indiens, l'anacardier connaît aujourd'hui un développement spectaculaire dans les régions de savane de la Côte d'Ivoire et les zones où le binôme café-cacao ne réussit plus (à cause de la faible pluviométrie). Sa production selon le Conseil du coton et de l'anacarde est de 660 000 tonnes en 2016. Le nombre de producteur est estimé à 350 000 pour une superficie globale d'environ 1 400 000 ha.

La région du Zanzan est l'une des grandes zones productrices de l'anacarde. En effet, du fait des mauvaises saisons, de la raréfaction des terres arables, la diminution et disparition régulière des champs du binôme café-cacao, les zones de savanes et celles des forêts dégradées multiplient les champs d'anacardes en vue de pallier le vide que laisse progressivement le binôme café-cacao.

Ainsi, l'anacardier devient de plus en plus la plante dominante de la végétation du zanzan. Cette culture semble de loin faire le bonheur des populations paysannes, car elle constitue selon la population, « une des raisons de la diminution ces temps-ci des départs des jeunes vers les zones forestières du sud-ouest du pays ». Aussi, ajoutent-elles « grâce à l'activité de l'anacarde, les paysans qui allaient au champ à pied se sont achetés au moins un vélo, par défaut de moto ; d'autres, à partir du revenu de l'anacarde, ont réussi à réaménager leur habitation et parviennent à honorer à leur responsabilité de chef de foyer » (enquête de terrain, mai 2017).

De ce fait, l'anacarde tend à offrir aux zones de savanes et ex-boucle de cacao, ce que le cacao offre en termes de pouvoir d'achat aux zones forestières. Par ailleurs, en termes

d'intrants, les champs d'anacardes en production ne sont pratiquement pas traités, (hors mis les herbicides) contrairement aux cacaoyers qui sont plus exigeants en intrants. En clair les champs d'anacardes sont plus rentables, puisqu'ils sont l'objet de moins de dépenses liées à l'entretien par rapport aux plantations de caféiers et de cacaoyers. Cependant, force est d'entendre des paysans que « l'argent de l'anacarde soulage, mais ne résout pas les problèmes du producteur ». En quoi ces propos sont-ils fondés ? L'anacarde ne contribue-t-elle pas à la promotion socio-économique des producteurs ? Quels sont les facteurs socio-économiques et culturels explicatifs de la situation de non satisfaction des producteurs d'anacarde ? L'objectif de cet article est d'analyser le comportement économique des producteurs d'anacardes pendant la traite et leurs rapports avec les pisteurs en période de soudure, pour identifier les facteurs socio-économiques et culturels qui empêchent « l'argent de l'anacarde de résoudre les problèmes des paysans » ?

Méthodologie de la recherche

Il s'agit d'une étude qualitative complétée par une recherche documentaire et une observation de terrain.

Les informations seront recueillies dans la sous-préfecture d'Apimandou, département de Bondoukou (Zanzan)

Les populations cibles de l'étude sont les suivantes : Les paysans ayant des champs produisant depuis plus de trois ans, dans le souci de mieux mesurer l'effet des revenus tirés de la vente de l'anacarde.

Les enfants et les épouses des producteurs d'anacarde, dans le but de recueillir leur perception sur les conditions de vie du ménage et les confronter à celles des parents.

Les représentants des coopératives pour des documents sur la production, les différents prix, et leur avis sur l'impact de l'anacarde sur les paysans.

La collecte des données se fera à partir d'entretiens individuels et collectifs, de documentations dans les lieux de ventes des productions, et des photographies des réalisations des paysans à partir des revenus de l'anacarde.

La présente étude s'effectuera à partir d'un guide d'entretien, de documentation et un appareil photo.

Les critères suivants seront respectés pour l'inclusion des individus dans l'échantillon :

Populations cibles : les paysans producteurs d'anacardes et familles, les coopératives.

Seront exclus de l'enquête :

- les producteurs d'anacardes de moins de 03 ans d'ancienneté
- les paysans non producteurs d'anacarde
- les personnes qui n'assurent pas leur quotidien à partir des revenus de l'anacarde

L'échantillon est réparti comme suit :

Table 1

Population cible	Effectif des entretiens par catégorie d'acteur
Producteurs d'anacardes	15
Fils de producteurs d'anacardes	05
Epouses de producteurs d'anacardes	05 entretiens
Responsables de coopérative de producteurs d'anacardes	Documentation

Pour le traitement des données, les entretiens enregistrés (avec un dictaphone) ont été transcrits sous forme informatique (fichiers Word). Les documents ont été lus attentivement pour se familiariser avec le contenu et avec les différents thèmes exprimés. Sur cette base, des unités de signification en fonction de leur convergence de sens ont été dégagés. Les principaux thèmes sont la contribution de l'anacarde à la promotion socioéconomique des paysans et le fondement socioculturel et économique de la persistance de la pauvreté des producteurs de cajou

A) Contribution de l'anacarde à la promotion socioéconomique des paysans

i) L'anacarde, un outil de scolarisation

L'anacarde, principale culture de rente de la région du Zanzan, offre de véritables potentialités aux paysans pour faire face à leurs besoins divers. Elle constitue le principal locomoteur du développement des zones rurales productrices, puisqu'elle est pratiquement la seule source de revenu. Par sa vente, l'anacarde comble le vide créé par l'absence du binôme café-cacao, que le coton n'arrive pas à satisfaire. A cet effet, un répondant affirme : « *Aujourd'hui, grâce à la culture de l'anacarde, je parviens à payer les fournitures et la scolarité de mes 07 enfants sans grand souci. Avant, quand c'était la rentrée, vraiment c'était compliqué, mes nuits étaient blanches, c'étaient les petits palabres avec mes femmes et mes enfants, parce que je n'arrivais pas à faire mon devoir de parent d'élèves. Grâce à l'anacarde qui est de plus en plus bien payé (700 à 1000 frs environ par kg), je peux accompagner mes élèves sans me casser la tête ; même si je n'ai pas d'argent, je peux emprunter du crédit à ceux qui payent nos anacardes* ». Dans le même sens des biens faits par

l'anacarde pendant les rentrées scolaires, l'épouse d'un producteur avance : « *depuis que l'anacarde s'achète à de bon prix, mes enfants s'habillent bien, ne portent plus les kaki et robe déchirés, et sont contents d'aller à l'école* ». Ainsi, « l'anacarde semble offrir aux paysans certaines potentialités, au point que ceux-ci se comparent aux salariés. En effet, c'est ce que raconte un parent d'élèves en ces termes : « *grâce à mon argent d'anacarde, mes enfants fréquentent les collèges publics ou privés selon leur choix sans aucun souci ; face aux responsabilités liées à l'école, je réponds au même titre que les bons salariés ; l'anacarde nous a mis aux mêmes pieds d'égalité* ».

L'argent tiré de la vente de la noix de cajou n'avantage pas seulement la scolarisation, mais également les autres secteurs de la vie des paysans, dont les moyens de déplacements.

ii) De l'amélioration des moyens de déplacement et de transport

Jadis, marqué par des moyens archaïques de déplacement, le monde rural, depuis l'avènement de l'anacarde s'identifie autrement. En effet, si jusqu'à une date relativement récente, la quasi-totalité des paysans faisaient la plupart de leur déplacement (aller au champ, aux funérailles, transporter sa récolte...) à pieds et à vélo (pour les plus nantis), ces cinq dernières années, c'est de plus en plus le contraire. « *Depuis qu'on achète bien l'anacarde, on ne se fatigue plus ; pour aller aux funérailles ou rendre visite à nos parents, on va à moto ; en tout cas tout se fait presque à moto* ». Ces propos d'un producteur d'anacarde présentent clairement les conditions actuelles de déplacement du monde rural. « *Tout se fait presque à moto* », par conséquent, aujourd'hui, ceux qui portent de lourds bagages sur la tête, qui font de longues distances à pied, ... sont traités d'avares. Cette attitude est due au fait que tous détiennent pratiquement une moto ou à défaut un vélo, et en plus il ya des taxi-moto pour ceux qui n'en détiennent pas. Comme pour témoigner des bienfaits de l'anacarde, un répondant avance : « *on ne doit plus gêner notre nom et celui de Dieu ; avec le peu qu'on a eu en vendant notre anacarde, tous les jeunes se sont achetés des motos ou des vélos (hors mis quelques paresseux). Ainsi, en cas de besoin de déplacement d'un membre de la famille, les paysans disposent de leurs motos qu'ils jugent « pratiques et adaptées aux routes et pistes villageoises » en perpétuelles dégradation. Se déplacer en zone rurale est de moins en moins difficile, pourvue qu'on accepte de se déplacer à moto, cela, grâce à « l'argent de l'anacarde »* ».

iii) L'anacarde, une assurance-santé pour les paysans

« *La logique de la vie est que toute personne malade, hors mis les enfants, parte à l'hôpital de lui même ; s'il ne le fait pas de lui-même, et s'il promet de partir après insistance des autres, sans le faire, alors c'est qu'il y a, à coup sûr problème d'argent* ». Par ces propos d'un répondant, on comprend que l'une des raisons principales du non recours des paysans aux centres de santé est « l'argent ». C'est pourquoi, « *depuis que l'anacarde s'achète de plus en plus à de bons prix (jusqu'à 1000frs), on fréquente davantage les centres de santé et on meurt de moins en moins* ». Ainsi, l'avènement de la noix de cajou au titre des cultures pérennes, constitue une source de sécurité sociale, une garantie pour les familles de producteurs

de se soigner. « *Disposant maintenant de ressources financières* », les paysans adoptent un nouveau comportement, celui de « *la libre décision* » à aller vers les centres de santé pour bénéficier des soins en cas de maladie. Ce nouveau comportement, indicateur de capacité à se faire soigner, le paysan le doit à la culture de l'anacarde, ou tout au moins « aux acheteurs venus du Ghana voisin avec des prix différents de ceux de la Côte d'Ivoire ». A partir de « l'argent de l'anacarde », le paysan dispose d'une « assurance-santé » qui couvre toute la famille, améliorant ainsi leur espérance de vie. Parlant de cas concrets ou « l'argent d'anacarde a été salubre, un répondant témoigne : « *il y a deux ans de cela j'ai été blessé gravement à la main ; transporté d'urgence à l'hôpital, les soins m'ont coûté presque trois cent mille. C'est seulement après la vente de l'anacarde que j'ai pu rembourser le crédit, vraiment l'anacarde a beaucoup fait pour moi continu de le faire* ». Dans le même ordre d'idée, une répondante, confirme les bienfaits de la noix de cajou en ces termes : « *je dois ma vie et celle de mon bébé à " l'argent de l'anacarde"*. En effet, cette année là, l'anacarde était payé à 1000frs Cfa le kg, ce qui a permis à mon mari de faire un peu d'économie. Enceinte, j'étais régulièrement malade jusqu' à l'accouchement. Fort heureusement, grâce à l'argent de l'anacarde mon mari a pu payer les différents ordonnances, ce qui m'a permis d'accoucher paisiblement.»

iv) De l'amélioration des cadres de vie

Caractérisé jadis par des habitations vieillissantes et en perpétuelle dégradation (Kouadio K., 2014), les zones rurales du Zanzan, grâce à « l'argent de l'anacarde » présentent ces dernières années une image différente de celle d'antan. De part et d'autre, il est question soit de changement du toit jugé trop dégradé, soit de reprise des bâtiments tombés en ruine sous l'effet du temps. C'est au vue de tout cela que des enquêtés parlent de cadre de vie amélioré.

Pour Mr P. par exemple, la maison familiale laissée par son père était dans un état de dégradation avancée. « Son réaménagement exigeait près de 300000 frs Cfa, difficile pour un paysan de notre village. Mais, avec l'argent que j'ai eu cette année, j'ai rendu la maison neuve avec de nouvelles tôles ». Selon les témoignages, toutes les maisons réparées, ainsi que les maisons en chantier du village sont pour la plupart, l'œuvre des producteurs d'anacarde.

v) De la capacité des paysans

Avec l'anacarde des possibilités sont offertes aux paysans d'améliorer leur situation économique, sociale et politique et parallèlement leur état de santé, le niveau d'éducation de leurs enfants, l'espérance de vie de la famille sans ignorer la possibilité de faire entendre leur voix dans les débats et prises de décisions, là où ce n'était pas possible hier. On peut ainsi parler de consolidation des positions sociales à partir du revenu de l'anacarde. Effectivement, tout chef de famille doit être capable de survenir aux besoins primordiaux du ménage, notamment la nourriture, le logement, l'éducation des enfants, et grâce à la noix de cajou, les paysans de la sous-préfecture d'Apimandou disent être en voie de remplir ce devoir. Par ce fait, selon les mères de familles et enfants de producteurs interrogés, « il ya moins de palabres à la maison, surtout au sujet de l'argent alloué à la popote et à la scolarisation. » Par

ailleurs, autonome en moyen de déplacement (puisque disposant « *de moto tout terrain* »), capable de remplir les obligations sociales telles les charges familiales, les cotisations, les quêtes, et de s'habiller à leur goût sans ignorer les possibilités de manger selon leur convenance, les producteurs de la noix de cajou grimpent d'année en année en notoriété grâce à « l'argent de l'anacarde » ...).

En termes de contribution dans la vie socioéconomique des paysans, la plupart des entretiens démontrent que l'anacarde a bouleversé de façon considérablement positive leur vie en société. Il faut entendre ici leur capacité à faire face aux besoins primordiaux. Partant de là, on est tenté de dire que par l'anacarde, les paysans qui s'y adonnent s'inscrivent dans un élan de promotion sociale, car s'arrachant progressivement des « griffes de la pauvreté » dont l'indicateur principal est « l'incapacité », Sen A.K. (2005) ^[3]. Ors l'anacarde permet d'en découdre.

Avec un tableau si reluisant, comment s'explique alors la non satisfaction des producteurs ? En clair, pourquoi l'anacarde ne « soulage que les paysans qui la pratiquent sans parvenir à régler leur problème ? »

B) Fondement socioculturel et économique de la pauvreté des producteurs de cajou

En réalité, « la satisfaction » dont les producteurs de la noix de cajou font montre est partielle, surtout ne couvre que quelques mois de l'année (environ 4 mois). De ce fait, la culture de la noix de cajou n'est pas en soi un outil d'autonomisation durable ; cette culture « *soulage les paysans qui la pratiquent sans parvenir à régler leur problème à long terme, au point de leur offrir des capacités d'investissement dans les secteurs productifs* ». Ceci est dû au fait que la production de la noix de cajou n'est que pour 4 à 5 mois par an. Cette caractéristique de la culture de l'anacarde rend fragile les producteurs (au plan financier) et tous ceux qui en dépendent, les conduisant ainsi à contracter « des crédits de dépendance » aux contours non maîtrisables.

Selon des femmes de producteurs d'anacarde interrogées lors de l'étude, les 05 premiers mois de l'année sont les seuls mois au cours desquels leurs époux ont des capacités à agir d'eux-mêmes financièrement. Hors mis ce laps de temps, « tout se passe à crédit ». En effet, certains facteurs socioculturels et économiques annihilent presque tous les efforts consentis lors de la traite de l'anacarde. Il s'agit entre autre des investissements non productifs et la question de la gestion du revenu des produits agricoles, (Kouadio K., 2015 op cité) ^[6] notamment l'organisation des mariages et des funérailles grandioses, l'achat du riz pour la nourriture du ménage (au lieu des ignames du champ), la scolarisation.

i) De l'organisation des cérémonies traditionnelles

a) Les funérailles grandioses

A l'image du *christianisme* qui prêche la *résurrection* des morts au dernier jour, dans la tradition des Africains, il existe une vie après la mort. Pour ce fait, une place importante est accordée aux funérailles qui sont des occasions favorables pour témoigner de la qualité des relations et des vertus des défunts. Ainsi, lors des funérailles, il importe une valorisation de soi-même à travers les actes symboliques que l'on pose en vue valoriser le mort. Vu la taille des dépenses du fait des

matériels mobilisés lors des funérailles, on pourrait inscrire les Africains dans une logique d'irrationnelle et d'incohérence. En effet, « ils accordent plus d'importance aux dépouilles mortelles qu'aux malades de leurs sociétés, aux morts qu'aux vivants! Même ceux qui n'ont pas d'argent pour prendre en charge leurs malades savent trouver des moyens à la fois économiques et financiers, matériels et humains pour organiser des funérailles souvent coûteuses des leurs » Ayaas.net - Les funérailles en Afrique. Cette attitude s'explique par le fait que « *Les funérailles constituent l'occasion pour la famille éprouvée de préparer un voyage digne dans l'autre monde à leur fils ou fille* ». Le processus qui commence dès l'annonce du décès après la constatation de la mort, jusqu'à la levée du corps est souvent dispendieux voire concurrentiel en ce qui concerne le cercueil, le corbillard, la tombe, les convois funéraires et les rites exigés. C'est en vertu de ce qui précède que Kouadio K., 2015 ^[6] (op cité) a dit que les paysans injectent la plupart de leur revenu dans les dépenses de prestige (vêtements cérémoniaux, bêtes sacrificielles, liqueurs cérémoniales, quêtes et dons d'honneur lors des funérailles et autres cérémonies...) que dans les domaines productifs (achat d'intrants, construction de logements, ouverture de compte bancaire, assurance maladie,

achat d'actions, de camion de transport des produits agricoles...).

Il ressort de ce constat que le choix d'investir davantage dans le prestige plutôt que dans les domaines productifs économiquement est guidé par une obligation sociale, celle de s'affirmer socialement. En effet « *en organisant des funérailles grandioses, appréciés de tous, en offrant le plus gros bœuf lors d'une cérémonie qu'elle soit festive ou funéraire, en se vêtant dans des tenues en vogue...c'est soit en vue de revendiquer une position sociale supérieure, soit pour confirmer une position sociale satisfaisante, honorable. Le noble c'est certes par hérédité, mais cela se conquiert également ou plutôt, il est possible de s'anoblir davantage à travers les actes prévus à cet effet par la société. La position sociale a un prix, et les opportunités offertes pour les construire ou les déconstruire sont les fêtes traditionnelles, les funérailles et toute autres cérémonies mobilisant les autorités du village et d'ailleurs* » (Kouadio K., 2015 op cité) ^[6]. « *Tout se passe comme si la production de la noix de cajou s'étendait sur toute l'année. Ça dépense sans trop calculer, vers la fin c'est les crédits* ». Ces propos d'une épouse de producteur d'anacarde traduisent bien la précarité de la gestion des producteurs d'anacarde en période de traite.

b) Fêtes et cérémonie religieuse : une véritable mobilisation d'objets de valeur

Table 2

Cérémonies	Période de l'année	Durée de la cérémonie	Objets achetés
Fête d'ignames	Octobre novembre	Une semaine	« Pagnes, et chaussures traditionnels de valeur, achat de bêtes : bœufs, moutons, poulets, ignames précoces de valeur, boissons de valeur... »
Fête du Noël et du nouvel an	Fin Décembre Début Janvier	Une semaine	« Nouveaux et jolis habits, a achat de bêtes : bœufs, moutons, poulets, ignames, riz, boissons de valeur... »
Fête de la Pâques	Mars avril	3 à 4 jours	« Nouveaux et jolis habits, a achat de bêtes : bœufs, moutons, poulets, ignames, riz, boissons de valeur... »
Mariages	Avril mai Juin mai	3 à 4 jours	« Nouveaux et jolis habits, a achat de bêtes (bœufs, moutons, poulets), ignames, riz, boissons de valeur, du bangui... »
Intronisations des chefs traditionnels	Avril, mai	Une semaine	« Pagnes, et chaussures traditionnels de valeur, achat de bêtes : bœufs, moutons, poulets, ignames précoces de valeur, boissons de valeur, du bangui... »
Anniversaire des funérailles	Avril, Mai	Une semaine	« Pagnes de funérailles, achat de bêtes : bœufs, moutons, poulets, ignames, bananes, riz, boissons de valeur, de grande quantité de bangui... »

Enquête de terrain, mai 2017

La vie en société semble être rythmée par des cérémonies à la fois festives, religieuses, funéraires ... caractérisées pour l'essentiel par la mobilisation d'objets de valeur, des mets de choix, des tenues de choix ... en vue de répondre à des obligations sociales, honorer un proche qui s'est distingué après une épreuve, dire un adieu digne à une personne chère...

En réalité, ces cérémonies constituent un kit d'opportunités et de contraintes dont dispose chaque membre de la société à partir desquelles des stratégies se déploient pour construire et reconstruire, mais aussi déconstruire des positions sociales. Car, les positions sociales ne sont pas définitivement acquises, c'est un processus, une perpétuelle construction, et dans cette quête, tous « les coups » sont possibles ; autant on arrache des points, autant on en perd, en fonction des contraintes et des marges de manœuvre.

Pour ce faire, des dépenses souvent ostentatoires sont effectuées, car « Pour s'attirer et conserver l'estime des Hommes, il ne suffit pas de posséder simplement richesse ou pouvoir : il faut encore les mettre en évidence, car c'est à l'évidence seule que va l'estime. En mettant sa richesse bien en vue, non seulement on fait sentir son importance aux autres, non seulement on aiguise et tient en éveil le sentiment qu'ils ont de cette importance, mais encore, chose à peine moins utile, on affermit et préserve toutes raisons d'être satisfait de soi. » (Thorstein Veblen, Théorie de la classe de loisir, 1899) ^[5].

Cette théorie qui décrit les modes de vie de diverses sociétés permet de comprendre la consommation ostentatoire des populations rurales et expliquer la persistance de la pauvreté, Kouadio K., 2015 ^[6] (op cité). En effet en logeant les dates des différentes cérémonies après les récoltes, c'est en vue de se

donner le « pouvoir » de s'acheter des « nouveaux et jolis habits, des bœufs, moutons, poulets, riz, boissons de valeur, ... » qui ne s'inscrivent pas toujours dans l'esprit de répondre aux « besoins primordiaux des ménages ». Le paysan, qui au lieu de son « koutoukou, bangui, ou djagbalo » habituel (liqueur et autre boisson locale), décide de consommer les liqueurs importées, généralement plus chères, ou celui qui décide de consommer le riz importé au lieu des vivres habituels (igname, banane, taro...), de même que celui qui choisit de s'habiller « cher », d'organiser de nouveaux mariages, de faire l'anniversaire des funérailles, ...s'inscrit dans une logique de répandre son statut autour de soit, de « se faire voir », de « se faire plaisir », de faire montre de ses richesses...

Cette façon de faire des producteurs d'anacarde pendant les traites, s'apparente de la cérémonie du Potlatch, décrite par Michael Solomon, (1994) au cours de la quelle « Le maître de maison fait démonstration de sa richesse en faisant des cadeaux extravagants à ses hôtes. Plus grande était la dépense en cadeaux, meilleure était l'image donnée aux autres. Parfois, le maître de maison utilisait une stratégie encore plus radicale pour étaler sa fortune. Il détruisait publiquement une partie de ses biens pour montrer combien il en possédait. ». Cependant, ces types de rituels chez l'indien tout comme l'attitude des producteurs d'anacardes en Côte d'Ivoire après les récoltes conduisent inexorablement à l'appauvrissement des individus qui détiennent des ressources matérielles et financières limitées souhaitant éviter l'humiliation et la pression sociale. Car au lieu des investissements, l'on privilégie plutôt la conquête des positions sociales quelque

c) De la gestion des crédits en milieu paysan

Malgré l'engagement des services financiers pour le développement rural, traduit par le récent boom de la micro finance dans les pays en développement, de larges couches de la population rurale demeurent de facto exclues des services financiers formels. En effet, insolubles pour la plupart ou du fait des conditions-cadre économiques et juridiques difficiles, des coûts de transaction élevés et les risques inhérents au financement agricole, les plus pauvres de la population rurale sont privés des services financiers. Par voie de conséquence, les paysans en situation de difficulté financière contractent toute forme d'opportunité locale de crédits aux contours complexes. Au sujet des opportunités locales de crédits, on en trouve de très simple, sans intérêt, c'est-à-dire, rembourser effectivement ce qu'on reçu. Ici, on emprunte sous la base de la confiance, de la fraternité, de l'amitié, par reconnaissance à un service rendu, de la sensibilité à la situation que vit celui qui sollicite le crédit... Aussi, convient-il de préciser, les crédits sans intérêt, de plus en plus rares, concernent les sommes d'environ 50.000 frs CFA (cinquante mille francs CFA), n'excédant pas 100.000 frs CFA (cent mille francs CFA) et le remboursement doit se faire sur une période relativement courte, n'excédant pas un an. La seconde forme de crédit s'inscrit dans le contexte de l'agent économique qui cherche à maximiser son intérêt, c'est en fait « le commerce de l'argent ». A ce stade, l'on se détache de tout sentimentalisme et fixe des règles devant respecter celui ou celle qui emprunte. Ainsi, tout manquement aux délais prescrits entraîne de facto des sanctions allant de

l'augmentation des intérêts à la confiscation d'un bien. Le bien en question peut être un simple pagnon de valeur ou une plantation dans les cas où le crédit est une somme jugée importante par les différentes parties.

Ainsi le demandeur se retrouve dans une situation sans issue, dans un cercle vicieux, le condamnant à toujours prêter et pour finir liquider tout ce qu'il possède comme bien, au rang desquels ses plantations. Ces situations déplorables sont le quotidien des producteurs d'anacarde en proie aux difficultés financières et manœuvrés par « des pisteurs sans foi ni loi ». Concrètement, Suite à un prêt, le pisteur exige un remboursement en nature. Par exemple, pour une somme de 100.000 frs CFA empruntée, l'on remboursera trois, quatre ou cinq sacs d'anacardes. L'opacité d'un tel contrat réside en ce que, ni le poids du sac, ni le prix de l'anacarde à la vente ne sont pas pris en compte. A propos du poids du sac, il faut noter que si la nature du sac est connue d'avance, son poids, lui dépend de la qualité et de la forme des graines. Ainsi, pendant que « certains sacs pèsent 70 kg, d'autres pèsent 100 ou 120 kg ou plus. Concernant le prix, il varie selon qu'on est en début, en pleine campagne ou en fin de campagne. Pour ce fait, les prix au cours d'une saison peuvent être fixés à 400 frs CFA (quatre cent francs CFA) au départ pour atteindre 1000 frs CFA (mille francs CFA) ou plus en pleine campagne et finir par 800 frs CFA (huit cent francs CFA) ou moins. En pareille circonstance, les paysans qui contractent des prêts « sortent perdant, affaiblis économiquement, car le taux d'intérêt qui est méconnu au départ, peut atteindre 300, 400 ou 500 % si l'on considère les poids et prix probables des sacs d'anacardes à la vente. Les paysans sont conscients de cet état des choses, mais du fait des contraintes familiales, de l'urgence de certaines situations telle la santé, la scolarisation, ils se sentent « obligés de contracter ces formes de crédit ». Malheureusement, de tels crédits aux contours mal maîtrisés concourent à contracter de nouveaux crédits aux conditions souvent plus durs que les premiers et ainsi de suite, conduisent le contractant dans une situation de pauvreté irréversible, car dépourvu de tous ses biens (plantation, forêt, jachère et tout autre bien capable de produire des richesses). Mr P.K, un répondant est une victime de ce système appauvrissant. En effet, dit-il « tout a commencé par la grossesse de ma belle fille ; essoufflé financièrement, j'ai contracté un prêt de 100.000 frs CFA que je croyais pouvoir rembourser pendant la traite de l'anacarde. Cela n'a pas été possible car il ya eu d'autres situations de dépenses. La campagne suivante, au lieu de 130.000 frs (étant donné qu'il était prévu un intérêt de 30.000 frs CFA), il m'a été demandé le double, pour n'avoir pas respecté les clauses du contrat. N'y arrivant pas, mon champ a été confisqué pendant trois ans. Pour faire face à mes charges familiales, j'ai été obligé de contracter un autre prêt avec le même pisteur. Aujourd'hui, il détient définitivement ma plantation. C'est vraiment dur pour moi mon fils... » Voilà jusqu'où les crédits contractés avec les pisteurs peuvent conduire. Le boutiquier du village se comporte de la même manière. C'est ce que décrit une répondante, épouse d'un producteur d'anacardes : « pendant la période de soudure, mon mari a pris à crédit un sac de riz chez D.S. Comme le remboursement devait attendre la prochaine traite, alors ce dernier demande en contre partie un sac d'anacardes. C'est que mon mari a remboursé, c'est un

peu comme s'il avait payé le sac de riz à plus de 60.000 frs CFA. Mais on va faire comment, si on ne mange pas, on va mourir... » Par faute de structure bancaire disposée à faire des prêts aux plus démunis, ceux-ci se retrouvent dans « les cordes » des pisteurs et boutiquiers qui, au lieu de les aider, les appauvrissent davantage. Le crédit local tel que décrit n'est pas un outil de développement, mais plutôt d'appauvrissement.

Conclusion

Introduit originellement en Côte d'Ivoire pour des programmes de reforestation, puis pour pallier l'absence des cultures de rente notamment le binôme café-cacao, la culture de l'anacarde inscrit aujourd'hui les producteurs dans un processus de développement socio-économique, d'autonomisation... En effet « grâce à l'argent de l'anacarde, le cadre de vie des paysans connaît de plus en plus une amélioration, le plat du jour répond davantage au goût de la famille, les difficultés liées à la scolarisation et aux soins de santé sont de moins en moins prononcées ». Toutefois, du fait des « crédits aux contours non maîtrisés », des questions de gestion et de l'intérêt plus porté aux investissements de prestige, « l'argent de l'anacarde » ne parvient pas à régler les problèmes financiers de bon nombre de producteurs, d'où la persistance de la pauvreté en milieu anacardier.

Référence

1. SUTTER Pierre Luc Juillet. Analyse de la filière anacarde au Burkina-Faso: identification des leviers d'actions pour une meilleure valorisation des ressources paysannes. Mémoire de Fin d'Etudes présenté en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur de l'Institut Supérieur d'Agriculture de LILLE conférant le grade de master, 2010.
2. Compte-rendu de missions, Mars-Juillet Constance KONAN, analyste INADES, Abidjan Pierre RICAU, analyste RONGEAD – ODA, Lyon/Abidjan : La Filiere Anacarde En Cote D'ivoire Acteurs Et Organisation, 2010.
3. Sen AK. La démocratie des autres. Pourquoi la liberté n'est pas une invention de l'occident Paris Payot, 2005, 87.
4. Ayaas.net-Les funérailles en Afrique <http://www.ayaas.net/carnet/vietmort/mort.php>
5. Thorstein Veblen, Théorie de la classe de loisir, <http://www.toupie.org/Citations/Veblen.htm>, 1899.
6. Kouadio K. investissement extra agricole et persistance de la pauvreté en zone cacaoyère ivoirienne : cas du département d'Abengourou, in revue horizon sociologie, www.revue-sociologique.org, 2015, 7:14.